

Lorsqu'on parle de gestion différenciée aux communes, l'une des premières préoccupations est le désherbage : comment effectivement maintenir l'état de propreté de la commune en utilisant moins ou même plus du tout d'herbicides ?

Les techniques alternatives existent, mais leur efficacité est-elle aussi probante que celle des produits chimiques ? Et combien coûtent-elles ? Et comment les ouvriers vont-ils accueillir ce nouveau matériel, et accepter les changements qu'on leur impose ?

Un petit tour d'horizon des expériences pour vous donner quelques réponses...

Communes étudiées		Autres collectivités	Acteurs impliqués autres que collectivités
Françaises	Belges		
Retier Paris Carmaux Strasbourg Lannion Digne-les-Bains Tournefeuille La Pommeraye Talensac Batz sur mer Mulhouse La Rochelle Plouenan Amboise Poitiers Bioussac Bouaye : Ile de Ré Saint-Fort Argentan Sotteville-les- Rouen Lanmeur Sainte-Pazanne Pommeret Le Havre Bannalec Lons Trementines	Walhain	CG (Conseil Général) Creuse Pays Ruffécois Brest métropole CU (Communauté Urbaine) Strasbourg Région Poitou- Charentes CG Orne, Calvados, CG Manche Région Bretagne	FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) Associations locales de défense de l'environnement et de la nature

Note : toutes les informations proviennent d'articles issus de la presse locale.

Qu'est-ce qui motive ces villes à passer en zéro pesticide sur leurs espaces publics ?

Bien souvent, la décision d'abandonner les produits chimiques pour l'entretien des espaces publics communaux émane d'une volonté plus globale de développement durable de la commune. La commune s'est engagée dans diverses actions ayant trait à la protection de l'environnement et des ressources naturelles, mais également de la santé et de la qualité de vie. La protection de la ressource en eau est la raison la plus souvent invoquée pour justifier l'abandon des pesticides, sans toutefois oublier la protection de la biodiversité, dont la présence témoigne d'un environnement sain, et la protection de la qualité des sols.

Les communes les plus urbaines ont à cœur d'améliorer la qualité du cadre de vie en restaurant la nature en ville et, dans un contexte de développement durable, cela passe également par une augmentation et une amélioration de la biodiversité en milieu urbain.

De nombreux territoires sont touchés par une pollution accrue des eaux de surface : de 50 à 90% des cours d'eau de ces territoires sont pollués par des pesticides. Toutes ces communes visent au moins la réduction de moitié des produits utilisées, et certaines vont jusqu'à l'arrêt total à plus ou moins long terme.

Les méthodes de désherbage alternatif demandant plus de temps pour être efficaces que les produits chimiques, la plupart des communes vont passer par la mise en place de la gestion différenciée afin d'atteindre leurs objectifs de réduction : la gestion différenciée permet en effet de dégager du temps sur certains espaces pour en attribuer plus aux espaces nécessitant d'être bien entretenus.

Quelles sont les techniques utilisées par ces communes ?

Les méthodes préventives sont privilégiées afin de limiter les besoins en désherbage. Paillage et couvre-sol, tels que le lierre terrestre, sont largement utilisés. Pour les paillis, ce peut tout aussi bien être les déchets verts de la commune broyés (déchets d'élagage, de tonte...) que des paillis commercialisés en lin, en granulats de lave ou de gravier, écorces de pin, de coco, etc...

Le balayage et le nettoyage des zones susceptibles d'accueillir des herbes adventices font partie des mesures préventives : il s'agit de retirer le substrat qui se forme entre les pavés ou au niveau des joints de dalles ou des ruptures de continuités de la voirie. La réfection des joints est également pratiquée.

Les bonnes pratiques phytosanitaires font aussi partie des mesures prises par les collectivités, et constituent un préalable à la réduction future des pesticides. Première mesure : recenser les pratiques et les mettre en conformité avec la réglementation. D'autres mesures comme l'amélioration du stockage des produits et du nettoyage des cuves ont permis à certaines communes de réduire leur impact, en attendant de passer aux techniques alternatives. La détermination de zones à risques permet également de différencier des zones où le traitement chimique est encore possible et celles où il est désormais proscrit (zones imperméables, zones proches ou connectées à un point d'eau, zones accueillant des enfants...)

L'aménagement des espaces pour limiter les besoins en désherbage est aussi une solution pour les communes. Par exemple, fleurir les pieds de murs ou semer des prairies fleuries évitent de devoir passer le désherbeur.

La conception d'un aménagement est donc un élément essentiel à prendre en compte pour limiter les contraintes ultérieures d'entretien. En évitant les points de rupture, les bordures et les joints, en remplaçant volontairement les gravillons par des espaces enherbés, on soustrait au désherbage quantité de petits espaces habituellement propices à l'installation d'adventices.

En matière curative, on retrouve les désherbeurs mécaniques et thermiques (à vapeur d'eau, à mousse de coco et de maïs, à flamme directe), les brosses et balayeuses métalliques, et bien sûr le sarcloir, la bêche, la binette et l'arrachage manuel. Certains espaces autrefois désherbés sont à présent simplement tondus, comme par exemple les zones sablées. On y tolère donc la présence de l'herbe, sans toutefois n'exercer aucun contrôle sur celle-ci.

A Saint-Fort, la Coopérative des agriculteurs mayennais a présenté aux services communaux une machine de désherbage à la vapeur peu encombrante, plus économe en carburant et en eau et d'un coût moindre par rapport aux désherbeurs à vapeur classique.

Les cimetières restent, pour la plupart de ces communes, un point problématique, car la population y a beaucoup plus de mal à tolérer la présence d'herbe, comme si celle-ci était un manque de respect envers les défunts. Dans certaines communes, on continue donc d'utiliser des herbicides ou des anti-germinatifs dans les cimetières, tandis que dans d'autres, le choix de l'arrachage manuel a été privilégié.

Quelques communes mettent en place des gîtes et hôtels à insectes dans leurs espaces verts, afin de restaurer la faune auxiliaire, utile pour lutter naturellement contre les ravageurs, et favorables au redéploiement d'une biodiversité en zone urbaine.

Quels investissements ces communes ont-elles dû réaliser ?

L'abandon des produits chimiques a pour inévitable conséquence l'augmentation du temps passé par espace pour arriver au même résultat. C'est pourquoi beaucoup des communes étudiées ici ont choisi de mettre en œuvre la gestion différenciée. En déterminant les espaces qui ne nécessitent pas d'être désherbés régulièrement, les équipes peuvent se concentrer sur les espaces qui doivent continuer d'être bien entretenus.

Certaines communes ont dû embaucher du personnel supplémentaire afin d'assurer l'entretien des espaces dans un délai acceptable. Si l'utilisation d'herbicides permettait le désherbage du territoire communal en trois jours, il faut à présent presque le même temps pour désherber une grande avenue.

Des moyens humains supplémentaires sont donc souvent nécessaires : appel à des entreprises d'insertion, stagiaires, mi-temps...

L'investissement en matériel n'est pas non plus anodin, d'autant plus qu'il faut former le personnel à son utilisation. Il n'est pas prudent de faire l'économie de ce temps de formation, car une mauvaise utilisation des machines ne peut qu'aboutir à de

mauvais résultats, voire des accidents (en particulier avec le désherbeur thermique à flamme directe).

Du fait de l'importance des investissements, la majorité de ces communes ont réfléchi sur la place de l'herbe en ville et sur son acceptation au sein de milieux où autrefois on ne la tolérait pas. Un nouvel état d'esprit est en marche dans ces communes, et les habitants sont invités à y prendre part.

Pour beaucoup, les habitants n'auront donc pas le choix que d'accepter quelques herbes hautes ici et là dans la commune. Des ouvriers ont été préparés aux interpellations des habitants.

Déjà dans de nombreuses communes, les mauvaises herbes ne sont plus systématiquement retirées, et c'est une volonté assumée. La population, après un temps, finit par s'habituer et même par apprécier, car ils réalisent les nombreux bénéfices.

On n'éradique plus systématiquement toutes les formes de vie spontanée, à présent on les « contrôle ». A Mulhouse, on dit par exemple qu'il faut maintenant « tolérer la végétation spontanée dans la ville ou dans les jardins sans se laisser dépasser ». Beaucoup de communes soulignent le nécessaire changement de mentalités face à la végétation spontanée.

Comment ces villes communiquent-elles sur le sujet à leur population ?

Journées de sensibilisation, réunions d'informations, animations, ateliers de démonstration, expositions, visites guidées... A ce niveau là, les communes, en collaboration avec les associations locales, débordent d'idées.

Walhain organise une journée « Nature et Santé », couplée avec des animations « Alimentation saine » ; les services techniques de la ville de Carmaux organise des démonstrations de désherbage à eau chaude ; Strasbourg réalise des ateliers « jardins au naturel », soutient financièrement les habitants qui achètent un composteur, édite des fiches techniques sur le jardinage, organise des animations et spectacles sur le thème de la nature en ville... Digne-les-Bains investit pour monter un projet de sensibilisation du public aux techniques alternatives ; programme des journées de formation pour jardiniers amateurs, et a édité un guide de bonnes pratiques au jardin. La ville de Tournefeuille a quant à elle animé un grand jeu de piste afin de permettre à ses habitants d'apprendre tout en s'amusant ; La Rochelle a mis en place une exposition sur la thématique des « jardins de trottoirs », afin de mieux faire accepter la flore spontanée... D'autres communes, comme la petite ville de Saint-Pierre-d'Oléron, utilise des phrases ou des photos « choc » lors des réunions publiques pour tenter de marquer le citoyen, comme cette photo qui montre un employé communal équipé de gants, combinaison et masque pour passer des herbicides, alors que, non loin de lui, passe une maman promenant son bébé le nez à l'air.

Bien des services ont également préparé leurs ouvriers communaux à se faire « enguirlander » par la population, et leur ont ainsi donné quelques conseils pour leur répondre.

Quels sont les résultats des changements de pratiques ?

Premièrement, une économie substantielle en terme d'intrants : pour la commune de Tournefeuille, c'est une diminution de plus de 65% des intrants chimiques. Pour la Rochelle, c'est une diminution de moitié en deux ans, avec un objectif de « zéro phyto » en quatre ans.

Ensuite, ce sont les récompenses attribuées aux communes qui ont fourni des efforts : les trophées « zéro phyto » sont, par exemple, décernés aux communes bretonnes. Cela leur permet d'être mises au devant de la scène et d'avoir un impact positif sur leur image et leur attractivité.

Le retour de la biodiversité, à des degrés divers, est une forte récompense pour ces communes, qui y voient concrètement les résultats de leurs efforts. Et lorsque les habitants s'aperçoivent que leur ville est plus accueillante pour la faune et la flore, ils sont fiers et oublient souvent le rejet dont ils avaient fait part initialement.

Nota bene

La plupart de ces communes, françaises, ont bénéficié de programmes de soutien portés par des institutions telles que la Région. Dans la majorité des cas, ces programmes s'accompagnent d'une charte et d'un plan de désherbage cosignés par la commune, la Région et le Bassin versant avec aides techniques et financières à la clé, ce qui n'est pas encore le cas en Wallonie.

En voici une liste non exhaustive :

- Poitou-Charentes : charte Terre saine
- Loiret : Zéro pesticides dans nos villes et villages
- Normandie : charte basse-normande d'entretien des espaces publics
- Bretagne : carrefour des gestions locales de l'eau : trophées zéro phyto